



## Compte-rendu Réunion des Représentants du Personnel avec la Direction de la Cnam en date du 11 Février 2021

### Mais pourquoi cette réunion avec Thomas Fatome ?

---

Car nous avons sollicité un rendez-vous avec le Directeur Général pour aborder la **délicate question du Dialogue Social à la Cnam**, bien malmené ces dernières semaines : fin des Tickets Restaurants et ~~projet de délocalisation à Rennes~~ (heu ... Non ! Il paraît que ça n'est pas comme ça qu'il faut l'appeler ... Reprenons nous !) proposition de déménager pour le site de la MSA à l'extérieur de Rennes ...

---

#### 1. Le contexte

Depuis quelques temps, il semblait devenir de plus en plus difficile de se faire entendre de la Direction de la Cnam, dont les "*décisions unilatérales*" (notez la belle expression !) s'imposent à nous, agents de la Cnam, même si elles peuvent sembler incompréhensibles et à l'encontre de notre intérêt collectif !

Voilà pourquoi les représentants du personnel de la Cnam ont rencontré Thomas Fatome, Aurélie Le Sueur et Isabelle Calmels ce 11 Février, pour leurs rappeler l'importance du Dialogue Social dans notre entreprise !

Cette rencontre nous a principalement permis d'aborder 2 sujets, qui sont de tristes exemples du défaut d'écoute de notre Direction:

- L'abandon des chèques restaurant au profit d'une carte de paiement
- La proposition de délocalisation du site Cnam de Rennes

#### 2. Pas de quoi s'inquiéter !

**Thomas Fatome a voulu nous rassurer**: il est très attaché à la qualité du dialogue social dans notre entreprise depuis sa prise de fonction, il n'a jamais souhaité "*bypasser*" les représentants du personnel, et dans cette période difficile veille à rester en contact avec eux comme avec les agents !

Enfin, il a rappelé qu'il n'y avait rien d'engagé sur Rennes.

#### 3. Et du coup, on garde nos tickets restaurants ?

De leur côté, les élus ont rappelés les résultats du sondage qui a confirmé l'attachement des agents à **pouvoir choisir leur mode de distribution des**

**tickets restaurants** (par chèque ou carte), et leur volonté de conserver les chèques (à 98% des participants !).

Les élus ont aussi expliqué que cette carte n'apportait pas le même niveau de service que les chèques restaurant. Exemple : certains restaurants et traiteurs ne l'acceptent toujours pas !

Pour Thomas Fatome : l'expérimentation a été positive (*Note de la CGT : pour quelques agents seulement...*) et la carte est déjà utilisée avec succès dans plusieurs caisses !

**Conclusion : « Décision unilatérale de l'employeur de passer à la Carte Restaurant » ...**

#### **4. Et pour le site de Rennes ?**

Concernant le projet de **délocalisation du site de Rennes**, les élus CGT ont expliqué avoir appris la semaine dernière le projet de délocalisation du site de la Cnam à Rennes: changer de lieu de travail, c'est une belle opportunité d'améliorer la qualité du cadre de vie de l'entreprise et des salariés :

- Trouver des espaces mieux adaptés aux missions et pourquoi pas, des locaux plus agréables à vivre
- Répondre aux engagements de la Sécurité Sociale en termes de Responsabilité Sociétale des Organisations, par exemple en s'appuyant sur les études de mobilité réalisées par la Cnam dans le cadre de notre projet RSO

**C'est donc une belle opportunité ! Mais alors, pourquoi la gâcher ?**

Car annoncer en visioconférence aux agents du site de Rennes ce projet de relocalisation, en expliquant qu'il s'agit d'une opportunité ... mais que tout est déjà réglé:

- Il n'est pas question de faire des travaux dans le site actuel
- ni d'acheter ou louer de nouveaux locaux
- Et d'ailleurs le site de destination est déjà choisi dans un bâtiment de la MSA à l'extérieur de Rennes

## Compte-rendu Réunion des Représentants du Personnel avec la Direction de la Cnam en date du 11 Février 2021

La Direction l'a annoncé: "*on ne peut pas répondre aux desideratas de tous les agents*"

Sommes-nous vraiment dans un monde aussi binaire ?

Du côté des salariés, nous sommes persuadé que l'intelligence collective doit nous permettre de mieux travailler ensemble:

- **l'écoute des agents doit donc faire partie, en avance de phase, de ce type de projet**

### Projet RSO : ça fait du bruit dans les ruches !

Bzzz 1 : *Tu veux mon avis ?*

Bzzz 2 : *Sur quoi ?*

Bzzz 1 : *Sur la question de notre considération !*

Bzzz 2 : *Et alors ?*

Bzzz 1 : *Et bien, ..., à la Cnam, si tu veux être écouté de la Direction pour travailler dans des locaux adaptés à tes besoins,..., mieux vaut être une abeille sur le toit de Frontalis qu'un agent à Valence ou à Rennes !*

Bzzz 2 : *C'est pas faux !*

Bzzz 1 : *..., ..., c'est quoi que tu n'as pas compris ?*

Aurélie Le Sueur nous a rassurée :

- C'est un malentendu !
- Oui, le site de Rennes nécessite de prendre des décisions en matière immobilière
- Non, aujourd'hui il n'y a pas de projet de délocalisation du site, mais une proposition de la MSA qui a de la place sur son siège social. La Direction souhaite étudier cette opportunité avec l'ensemble des collaborateurs de Rennes et les Représentants du Personnel: c'était l'objet de la plénière à Rennes qui a permis de présenter cette opportunité aux salariés.
- Mais si, après étude, le groupe de travail dit NON, cette proposition ne sera pas retenue !
- la consultation des agents de Rennes a eu lieu en première intention, pour anticiper les interpellations précédentes du CSE lors de la présentation de projets où le CSE demandait si la consultation des agents avait eu lieu



## Compte-rendu Réunion des Représentants du Personnel avec la Direction de la Cnam en date du 11 Février 2021

- Le seul projet autour de l'immobilier à Rennes, c'est de travailler sur l'avenir, avec les agents et les Représentants du Personnel.
- Enfin, si une consultation des agents de Rennes a été réalisée, c'était pour anticiper les questions des élus lors de la présentation de ce projet au prochain CSE, car il est souvent demandé à la Direction si les agents ont été consultés...

Côté CGT, nous avons rappelé les mots de la Direction pendant la plénière, qui n'étaient pas les mêmes que ceux de la Secrétaire Générale:

- Il n'y aura pas d'achat, ni location, ni travaux sur le site de Rennes
- Si vous avez des propositions qui répondent à ces critères, la Direction est prête à les étudier ...

A ce jeu, on peut penser que la décision est déjà prise et que les dés sont pipés ...

Aurélië Le Sueur, a rappelé qu'elle savait « d'expérience » que la délocalisation du site de Rennes était un sujet sensible ... et que les dés n'étaient pas pipés : c'était seulement un ... malentendu ...

Dans l'échange, nous avons quand même compris qu'un planning était en construction pour ce projet ... A suivre ...

### **5. Et aussi**

La Direction a expliqué que le projet F24 (Frontalis en 2024) a été bousculé par la pandémie mais que son avancement va être présenté aux représentants du personnel dans un prochain CSE (sans doute en Mars).

Idem pour le suivi de la politique d'intégration des agents issus de l'intégration du RSI et des régimes partenaires.

Enfin sur le dé-confinement .... Il y a encore trop de scénarios possibles et pas de visibilité sur la date de sortie du confinement... La Direction reste en attente des consignes gouvernementales pour pouvoir avancer sur ce sujet.



## Compte-rendu Réunion des Représentants du Personnel avec la Direction de la Cnam en date du 11 Février 2021

Pour ce qui est de la vaccination: nous suivrons la priorisation définie par le gouvernement. Aujourd'hui les PS vont pouvoir se faire vacciner d'ici une dizaine de jour.

Côté informatique: l'application Vaccin COVID fonctionne bien ! Et la roadmap de développement des applications a été revue en fonction des nouvelles priorités.

Les élus ont néanmoins invités le Directeur Général à venir écouter la synthèse des travaux de la Commission Informatique et Economique du CSE : Ses travaux montrent que l'augmentation de la sous-traitance dans les projets informatiques ouvre un risque majeur de perte de maîtrise de notre système d'informations ...

### **6. Conclusion**

Cette synthèse a été présentée le lendemain, lors de la réunion exceptionnelle du CSE du 12 février, ..., en l'absence de, ..., Thomas Fatome et la Direction DDSI ...